



Directeur/trice Technique

CDD

Date de mise en ligne : **22/07/2016**

Date limite de l'offre : **10/09/2016**

Intitulé du poste : **Directeur/trice Technique**

Région : **Hauts-de-France**

Département : **62 - Pas-de-Calais**

Type de métier : **Technique**

Type de contrat : **CDD**

Temps de travail : **Temps plein**

Salaires mensuel brut (en euro) : **Fonctionnaire ou contractuel en CDD de droit public (1 an), catégorie A « ingénieur » puis CDI de droit privé ou détachement (création d'un EPCC)**

Niveau de rémunération : **Selon la grille indiciaire Cadre A + régime indemnitaire**

Communauté d'Agglomération d'Henin-Carvin / Projet 9-9bis

Adresse mail de la structure : 9-9bis@agglo-henincarvin.fr

Adresse : **242 Boulevard Schweitzer BP 129**

Code postal : **62253**

Ville : **Henin-Beaumont**

Site web : 9-9bis.com

Description du poste :

Responsable des biens, matériels, bâtiments et publics

Responsable des biens matériels et mobiliers de la structure. Le directeur technique a la responsabilité du mobilier (équipements scéniques et techniques), il a aussi la responsabilité des bâtiments (lieux de représentation et/ou de production) c'est à dire qu'il :

Planifie les interventions du personnel :

- assure, au plan technique, l'adéquation des moyens humains aux besoins exprimés ;
- veille à l'entretien, la maintenance et la vérification réglementaire du matériel et des bâtiments ;
- définit et propose la politique d'achat et de renouvellement du parc mobilier ;
- s'assure du respect de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité pour le personnel ;
- s'assure du respect de la réglementation ERP en matière de sécurité incendie et d'accessibilité pour le public ;
- propose des solutions techniques, assure une expertise dans la phase « projets/travaux » du site 9-9bis ;
- gère et maîtrise les éléments techniques du Métaphone (lutherie de façade sonore) ;
- gère le parc informatique et mobilier ainsi que les réseaux informatiques et téléphoniques en lien avec les prestataires définis.

Responsable du bon déroulement technique des spectacles et soirées, il :

- coordonne les spectacles, soirées et résidences en amont (préparation restitution, location, embauches des personnels vacataires, ...) ;
- accueille techniquement les groupes ;
- vérifie le bon ordre de marche des bâtiments avant l'entrée du public ;
- accueille les équipes techniques pour les pré-productions des créations et filages ;
- propose des expertises techniques et de faisabilité d'événements externalisés ;
- coordonne les activités patrimoniales et muséographiques (expositions, visites, ateliers, ...).

Directeur technique

A ce titre, il :

- détermine les besoins en poste, en personnel ;

- est chargé des embauches et des contrats de prestation ;
- propose le plan de formation du personnel technique ;
- assure le suivi du planning du personnel technique et du planning d'occupation des lieux de représentation ;
- définit les modalités d'animation et de coordination de l'équipe technique ;
- organise et anime des réunions de service et de travail ;
- met en relation les membres de l'équipe technique pour la conduite de la programmation ou des spectacles ;
- participe aux réunions du comité (ou de l'équipe) de direction ;
- gère le budget lié aux besoins en personnel technique ;
- gère le budget lié au fonctionnement technique de la structure ;
- gère la part technique du budget lié à la production ou au spectacle ;
- s'assure du respect des réglementations sociales en vigueur pour son service et/ou les prestataires ;
- assure le suivi administratif vis à vis de la sécurité du public (autorisations, commissions, registres,...) ;
- rédige les cahiers des charges pour des appels d'offres publics liés à son secteur ;
- s'assure de l'entretien et de la maintenance des bâtiments.

Dimension du poste

- Relations en externe : avec son supérieur, avec les autres techniciens du service, avec les responsables des secteurs d'activité.
- Autonomie technique : doit exercer sa mission en parfaite autonomie une fois les cadres généraux posés.
- Autonomie financière : gère une enveloppe budgétaire dans le cadre d'un budget prévisionnel établi à partir d'un bilan financier de l'année écoulée et engage les dépenses nécessaires à ses activités.
- Autorité hiérarchique : Responsable de l'encadrement des équipes techniques et de la production en lien avec le DAF.

Profil recherché

Savoirs :

Fonctionnement des lieux de spectacles, processus d'organisation de représentations, connaissances sur la responsabilité juridique, connaissance des types de matériels, traitement numérique du son, sonorisation, captation sonore, éclairage scénique, électricité, fonctionnement des instruments des musiques actuelles, fonctionnement de l'économie dans le secteur des musiques actuelles, fonctionnement administratif de base (gestion des ressources humaines, gestion commerciale).

Savoir faire :

Coordonner les intervenants sur un concert, transmettre des consignes et faire fonctionner une équipe, établir et gérer un planning depuis le montage jusqu'au rechargement en respectant les horaires et en faisant travailler chacun en sécurité, utiliser les machineries et équipements mis à sa disposition, rechercher des informations techniques, utiliser un ordinateur et les logiciels de bureautique. Gestion d'un budget, rédaction de cahiers des charges et appels d'offres dans le cadre des règles de la commande publique.

Savoir être :

Ouverture d'esprit et écoute des autres, savoir se mettre au service des responsables de projets, des artistes, aptitude à gérer le temps et le stress, capacité à analyser des situations dans l'urgence et à prendre les décisions adaptées, aptitude à rendre compte de son travail et à informer sa hiérarchie des problèmes rencontrés et résolus, négociation.

Qualités personnelles requises :

Autonomie, initiative, méthodologie, rigueur, bonne humeur, sensibilité musicale et patrimonial, intérêt pour les techniques et ses évolutions, adaptabilité, bonne forme physique, sens de l'organisation et sens pratique, Conditions d'accès à l'emploi

Niveau d'étude : RAS

Expérience : 5 ans minimum

Langues étrangères : anglais conseillé

Divers : SSIAP, Habilitation électrique, Permis B indispensables, SST

Conditions de travail

- **Type de contrat** : Fonctionnaire ou contractuel en CDD de droit public (1 an), catégorie A « ingénieur » puis CDI de droit privé ou détachement (création d'un EPCC)
- **Temps de travail** : 37h / semaine, base congés : 6 semaines + RTT
- **Horaires de travail** : en fonction des nécessités de service et des plannings établis.
- **Poste à pourvoir** : 1er octobre 2016

Cette offre vous intéresse ?

Adresser CV et lettre de motivation avant le 10 septembre 2016 à M. Le Président de l'Agglomération Hénin Carvin, « candidature Directeur Technique – Projet communautaire du 9-9bis », 242 Bd Albert Schweitzer, BP 129, 62253 Hénin-Beaumont Cedex.

Toute demande de précision pourra être adressée par mail à l'adresse suivante : stephane.matuszak@aggl-henincarvin.fr

Contact pour répondre à l'offre :

Nom : **Zoltek**

Prénom : **Orianne**

Adresse mail : 9-9bis@aggl-henincarvin.fr